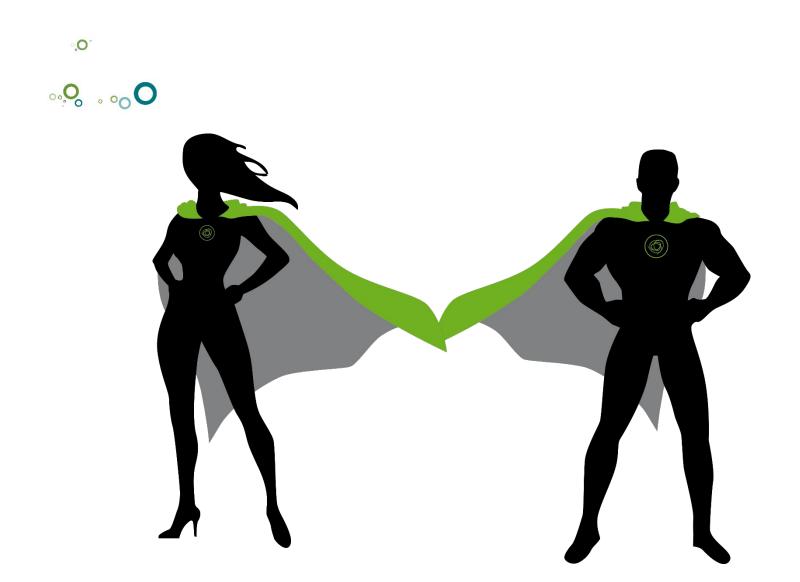


1 C'est qui les éco-délégués ?



C'est un peu des supers-écolos



 Des élèves qui veillent au bon fonctionnement du collège de façon écologique et qui font en sorte de conserver notre titre de label développement durable niveau 2!



Des délégués ?



 Et oui ce sont des délégués du collège qui ont un travail bien particulier

 Ils proposent et organisent des actions écocitoyennes au collège

 Ils sont un relai entre les élèves & les adultes de l'établissement

2

Où agissent les éco-délégués ?

→ Au sein du collège (AG des éco-délégués, CVC, CESCE, CA)

→ Dans la classe



→ A l'extérieur du collège

Et avec qui?

◆ Les adultes du collège (principale, référent EDD, CPE, professeurs, gestionnaire...)

Les autres élèves du collège et de la classe

Des partenaires extérieurs





Avec leurs responsables



Mais c'est quoi être éco-délégué?





4 rôles essentiels!

Un relai

- -de connaissances et d'infos pour ses camarades
- -entre les élèves et les instances
- -pour informer les classes sur les différents projets

Un ambassadeur

- -participation à des réunions (AG, CESCE, CVC...)
- -représenter le collège à l'extérieur

Un décideur

- -moteur pour la mise en place d'actions
- -actions de communication pour toucher tout les usagers du collège

Un garant

- -des actions menées
- -participe aux enquêtes et aux évaluations des projets

C'est aussi...





Inscrire ses actions dans le cadre des 17 ODD objectifs de développement durable pour 2030

Finalement, c'est ajouter sa contribution malgré le fait d'être petit face à l'immensité du monde.



4 Comment agir ?

- En menant des enquêtes de terrain :
 - -observer ce qui se passe au collège
 - -voir des points à améliorer



- -dans la classe, les couloirs, les sanitaires, la cantine, la cour...
- -durant la journée ou sur une heure de vie de classe



Quelques idées



→ Proposer des éco-gestes aux élèves et adultes





→ Réduire les déchets au collège

→ Limiter les déchets plastiques





→ Éviter le gaspillage alimentaire

→ Place à la nature





Quelques idées



→ Limiter les impacts du numérique



→ Se déplacer sans polluer







→ Pratiquer la démocratie participative



Un peu de méthode!

- > Avant : échanger ses idées
- lors de réunion ou d'interventions en classe
- avec le référent EDD du collège (M.Adami)
- proposer des idées au CVC (commission EDD)
- mettre en place des objectifs

- Pendant : communiquer !
- via un journal du collège ou un journal de l'EDD
- sur la page « Eco College » de l'ENT
- avec des affiches et des informations en classe

Un peu de méthode!

- Après : évaluer les actions
- voir si les objectifs sont validés ou pas
- évaluer si le projet est réussi et ce qu'il t'a permis d'apprendre
- proposer des pistes d'amélioration si besoin!



⇒ Pour impliquer les élèves, les futurs citoyens que vous êtes dans la préservation de l'environnement et le développement de l'écocitoyenneté.

Quel constat aujourd'hui?

+ d'habitants:

- 1,5 milliards en 1900, 8 en 2022
et peut être 9 en 2050



+ de biens achetés et jetés



+ d'énergie consommée



Et pour quelles conséquences ?

⇒ Des émissions de GES et des perturbations climatiques



⇒ Des ressources qui s'épuisent

⇒ Un environnement mal en point



⇒ Des inégalités, des tensions



Nous pouvons tous agir de manière individuelle et collective. Nous pouvons tous proposer des idées et agir à la maison et au collège



Le peuple français
proclame solennellement
son attachement aux Droits
de l'Homme et aux principes de la
souveraineté nationale tels qu'ils ont été
définis par la Déclaration de 1789,
confirmée et complétée par
le préambule de la Constitution
de 1946, ainsi qu'aux droits
et devoirs définis dans la Charte
de l'environnement
de 2004.



« Le peuple français,

« Considérant,

« Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

« Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milleu naturel ;

« Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

« Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

ir Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

« Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

ii Qu'alin d'assurer un développement durable, les choir destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ;

« proclame :

Article 1

Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2

Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3

Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Article 4

Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5

Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6

Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7

Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 8

L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.

Article 9

La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Article 10

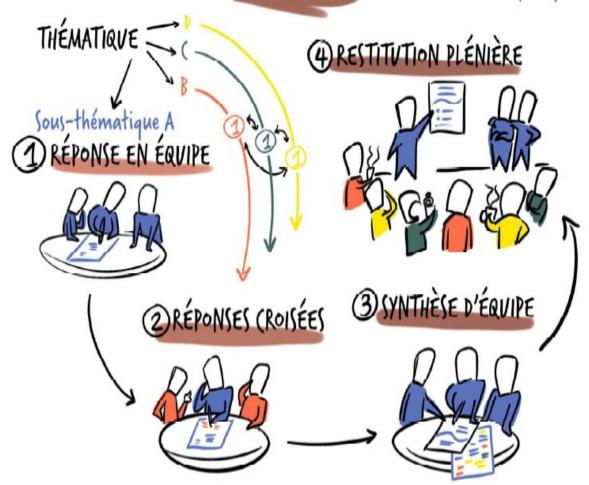
La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France, »





8 25-30 @ 1h45

WORLD CAFÉ in feuilles, paperboard, feutres, minuteur, boissons, petits gateaux



Qu'évoque pour vous le sous-thème devant vous ?

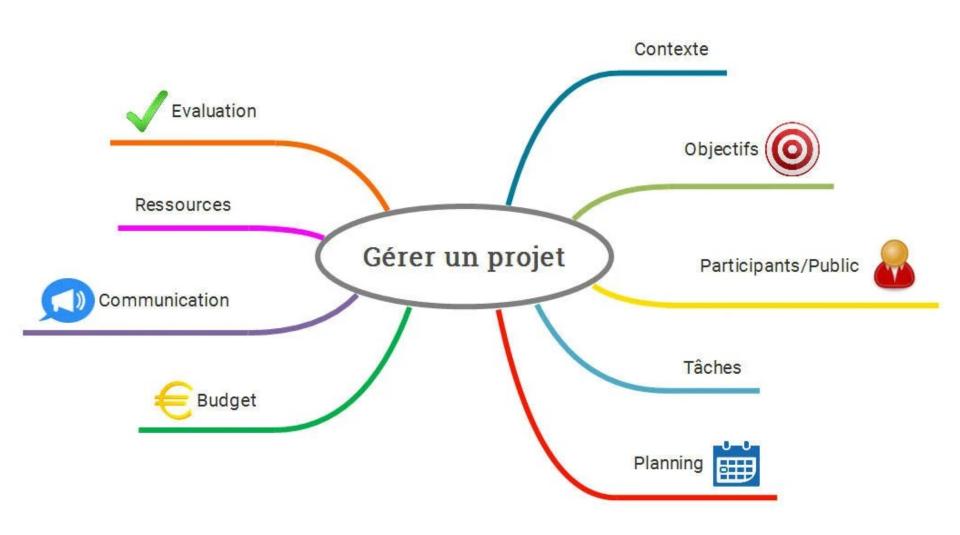
Pourquoi ce thème est important?

Quelles actions pouvez vous mettre en place?

Quel(s) support(s) de communication peut on mettre en place?

Quel peut être votre rôle?

Avec qui pouvez vous travailler?









2-FAIM ZÉRO

COMBIEN D'ALIMENTS SONT GASPILLÉS DANS LE MONDE (PAR SECONDE) ?

- (A) 41 kg
- (B) 410 kg
- (C) 41 t (41000 kg)

(C) 41 tonnes!

On estime que le gaspillage alimentaire dans le monde s'élève à 1,3 milliard de tonnes par an, soit 41 tonnes par seconde. Au total, environ un tiers de la production totale de denrées alimentaires destinée à la consommation humaine est gaspillé.



6- Eau et assainissement

Pour économiser l'eau au quotidien, il est préférable de :

- (A) Faire la vaisselle à la main plutôt qu'au lave-vaisselle
- (B) Prendre de courtes douches plutôt que des bains
- (C) Boire des sodas plutôt que de l'eau

(B) Prendre de courtes douches plutôt que des bains !

Prendre un bain c'est utiliser en moyenne plus de 200 litres d'eau contre 50 litres pour une douche. Un lave-vaisselle moderne consomme 12 litres d'eau contre plus de 40 litres pour la vaisselle faite à la main. Et il faut 2,5 litres d'eau pour fabriquer 1 litre de soda.



13- Lutte contre les changements climatiques

Depuis 1979, la banquise (eau de mer gelée en surface, au pôle Nord par exemple) perd :

- (A) 10 000km² tout les 10ans (1000 terrains de foot)
- (B) 100 000km² (10 000 terrains de foot)
- (C) 1 million de km² (100 000 terrains de foot)

(C) 1 million de km² soit 100 000 terrains de foot!

Les océans se sont réchauffés, les quantités de neige et de glace ont diminué et le niveau des mers s'est élevé. Entre 1901 et 2010, le niveau moyen global de la mer a augmenté de 19 cm car les océans se sont élargis à cause du réchauffement et la glace a fondu. Depuis 1979, la banquise arctique a perdu 1,07 million de km² par décennie.



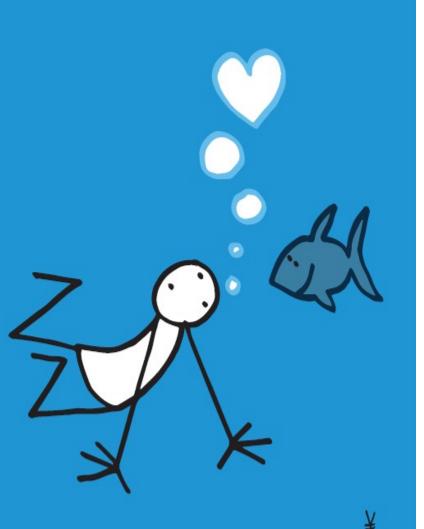
12- Consommation et production durables

Quelle est la durée de dégradation estimée d'un sac plastique dans la nature ?

- (A) 50 ans
- (B) 400 à 500 ans
- (C) 800 ans

(B) entre 400 et 500 ans!

Étant donné la nature résistante des produits chimiques comme le PET, ce processus de décomposition progressive peut prendre de très nombreuses années. Les bouteilles en plastique, par exemple, sont estimées à environ 450 ans pour se décomposer dans une décharge. En mer, un sac mettra 20 ans environ à se dégradé. Cela représente un grave danger pour les animaux marins.



14- Vie aquatique

Combien de personnes dépendent de la biodiversité marine (toutes les espèces animales et végétales des océans) pour vivre ?

- (A) 500 millions
- (B) 1 milliard
- (C) Plus de 3 milliards

(C) Plus de 3 milliards!

Parmi ces personnes, on trouve les employés du secteur médical, du tourisme, du biocarburant, de la nourriture (comme le secteur de la pêche), des industries et bien d'autres.

Donc si la biodiversité marine s'effondre, plus de 3 milliards de personnes seront impactées.



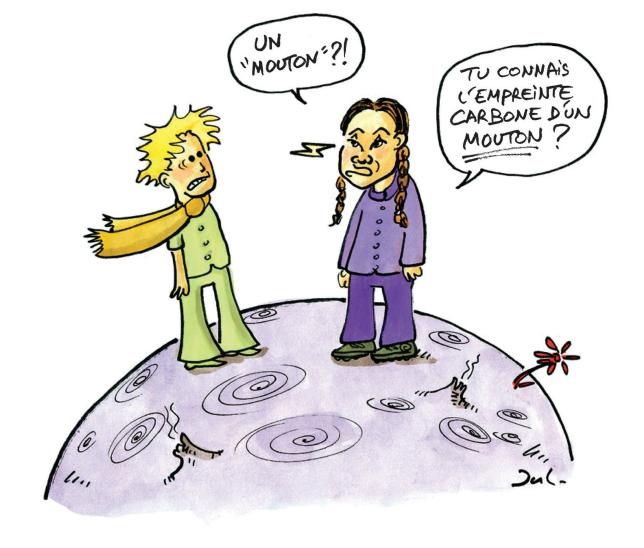
https://www.youtube.com/watch?v=T4LVXCCmIKA



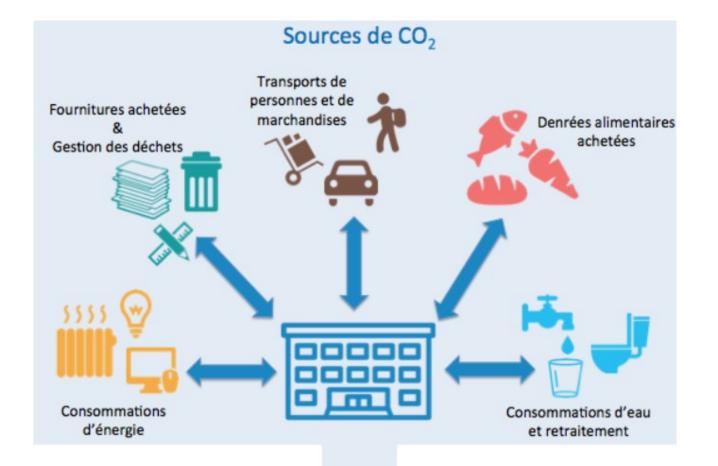
https://www.youtube.com/watch?v=dnhMJ3inEks

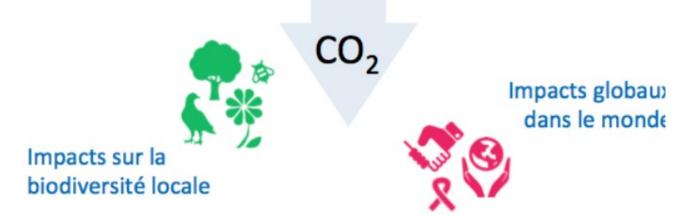
COLOC OF DUTY





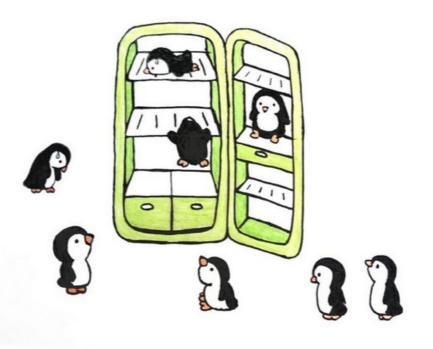
Ce document est une vignette extraite de la bande dessinée « Coloc of Duty », réalisée en 2020 par Jul, publiée aux Editions Dargaud.





L'empreinte carbone, c'est en quelque sorte le poids en kilo de CO2 + autres gaz à effet de serre produit par les activités humaines

PINGOUINS EN DANGER... LIBERONS NOS FRIGOS!





Lycée Jean Renou - La Réole